



Assemblée Générale

Réunion spéciale d'urgence : Moyen-Orient y compris la question de la Palestine

New York, le 11 décembre 2024

Explication de vote

Lue par Riccarda Chanda, Représentante permanente adjointe

Monsieur le Président,

La Suisse a voté en faveur des deux résolutions. Ceci est l'expression de sa grande préoccupation face à la souffrance des civils au Proche-Orient, de l'importance que la Suisse accorde au respect du droit international et de son ferme soutien au rôle central de l'ONU pour la paix, la stabilité et l'aide humanitaire dans la région.

Le conflit au Proche-Orient, en particulier la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, nécessite notre action urgente. Aussi celle du Conseil de sécurité. En tant que membre élu du Conseil, la Suisse a dès lors activement contribué au projet de résolution considéré par le Conseil en novembre et voté en faveur de ce dernier. Nous considérons qu'aucun membre du Conseil aurait dû voter contre un projet tel que celui présenté collectivement par les dix membres élus. Malheureusement il ne s'agit pas du premier veto depuis les actes de terreur du 7 octobre 2023 que nous avons fermement condamnés. La Suisse s'engage depuis longtemps pour un usage restrictif du veto au Conseil de sécurité. Nous rappelons le Code de conduite proposé par le groupe ACT relatif à son utilisation, soutenu par plus de deux tiers des membres de cette Assemblée à ce jour.

Malgré ce veto, nous avons la responsabilité de continuer à accorder toute notre attention à la résolution de ce conflit dévastateur.

La Suisse rappelle que le droit international, y inclus le droit international humanitaire et les droits de l'homme, lie les parties indépendamment de toute résolution. Les parties doivent respecter leurs obligations en toutes circonstances.

Par ailleurs, la Suisse partage la forte préoccupation exprimée par l'Assemblée générale aujourd'hui quant aux deux lois adoptées par la Knesset à l'encontre de l'UNRWA le 28 octobre dernier. Celles-ci sont en grande partie incompatibles avec le droit international. L'UNRWA est actuellement le plus grand acteur humanitaire à Gaza et fournit des services vitaux à plus de deux millions de personnes.

La Suisse attend d'Israël qu'il respecte ses obligations en vertu du droit international, y inclus de la Charte des Nations unies et du droit international humanitaire. Elle rappelle qu'en tant que puissance occupante, Israël a le devoir d'assurer que les besoins essentiels de la population dans le Territoire palestinien occupé soient satisfaits.

L'UNRWA fait l'objet d'un grand scepticisme en Suisse suite aux reproches d'implication de certains de ces employés dans les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. Aussi, notre soutien à la résolution sur l'UNRWA reflète notre appel continu à l'agence de poursuivre ses efforts de réforme et mettre pleinement en œuvre les recommandations issues du rapport Colonna. Toute allégation de violation de la neutralité de l'UNRWA doit faire l'objet d'un suivi et des mesures adéquates. L'efficacité avec laquelle les défis constatés seront adressés sera déterminante pour l'avenir de l'organisation.

Concernant l'appel dans la résolution à augmenter les contributions volontaires à l'UNRWA, la Suisse souligne que toute décision sur le soutien suisse est sujette à l'approbation de son Parlement.

Monsieur le Président,

Devant tant de souffrance, les mots commencent à nous faire défaut. Que dire, sinon que nous devons agir et défendre, ensemble, les valeurs et les principes fondateurs de notre ordre international. L'humanité doit prévaloir. Que dire, sinon que la solution nous est connue.

Nous la répétons : un cessez-le-feu immédiat et permanent, la libération immédiate et inconditionnelle des otages et le respect du droit international, y inclus la protection des civils et l'acheminement sûr, rapide et sans entraves de l'aide humanitaire - et ce dès maintenant.

Nous devons urgemment relancer les perspectives de paix, fondée sur la solution à deux Etats, afin de permettre aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre en paix, en sécurité et en dignité. Il est grand temps d'agir en ce sens.

Je vous remercie.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Mr. President,

Switzerland voted in favor of both resolutions. This is an expression of its deep concern at the suffering of civilians in the Middle East, of the importance Switzerland attaches to respect for international law, and of its firm support for the central role of the UN in ensuring peace, stability and humanitarian aid in the region.

The conflict in the Middle East, in particular the catastrophic humanitarian situation in the Gaza Strip, requires our urgent action. It also requires action by the Security Council. As an elected member of the Council, Switzerland therefore actively contributed to the draft resolution considered by the Council in November, and voted in favor of it. We consider that no member of the Council should have voted against a draft such as that presented collectively by the ten elected members. Unfortunately, this is not the first veto since the acts of terror of October 7, 2023, which we strongly condemned.

Switzerland has long been committed to a restrictive use of the veto in the Security Council. We recall the Code of Conduct proposed by the ACT Group on its use, supported by more than two-thirds of the members of this Assembly to date.

Despite this veto, we have a responsibility to continue to give our full attention to resolving this devastating conflict.

Switzerland recalls that international law, including international humanitarian law and human rights law, is binding on the parties irrespective of any resolution. The parties must respect their obligations in all circumstances.

Furthermore, Switzerland shares the strong concern expressed by the General Assembly today regarding the two laws passed by the Knesset against UNRWA on October 28. These laws are largely incompatible with international law. UNRWA is currently the largest humanitarian actor in Gaza, providing vital services to over two million people.

Switzerland expects Israel to respect its obligations under international law, including the UN Charter and international humanitarian law. As an occupying power, Israel has a duty to ensure that the basic needs of the population in the Occupied Palestinian Territory are met.

UNRWA is the subject of considerable skepticism in Switzerland, following accusations that some of its employees may have been involved in the acts of terror perpetrated by Hamas on October 7, 2023. Also, our support for the resolution on UNRWA also reflects our continuing call on the agency to pursue its reform efforts and fully implement the recommendations of the Colonna report. Any allegations of violations of UNRWA's neutrality must be followed up with appropriate measures. The effectiveness with which the identified issues are addressed will be decisive for the future of the organization.

Concerning the call in the resolution to increase voluntary contributions to UNRWA, Switzerland stresses that any decision on Swiss support is subject to the approval of its Parliament.

Mr. President,

In the face of so much suffering, words are beginning to fail us. What can we say, except that we must act and defend, together, the values and founding principles of our international order. Humanity must prevail. What can we say, except that we know the solution.

We repeat: an immediate and permanent ceasefire, the immediate and unconditional release of the hostages and respect for international law, including the protection of civilians and the safe, rapid and unimpeded delivery of humanitarian aid - starting now.

We urgently need to revive the prospects for peace, based on the two-state solution, to enable Israelis and Palestinians to live in peace, security and dignity. It's high time we did just that.

Thank you.